

Liste des Centres Moselle Solidarités où une sage-femme de P.M.I. peut être jointe :

Maison du Département
J 03 87 21 98 31
18 avenue de Spicheren
57600 FORBACH

Maison du Département
J 03 87 21 53 25
16 rue du Lac
57503 SAINT-AVOLD CEDEX

Centre Moselle Solidarités
J 03 87 35 03 03
7 Rue Sainte Barbe
57000 METZ

Centre Moselle Solidarités
J 03 87 35 01 70
Centralia - Rue du collège
57100 THIONVILLE

Centre Moselle Solidarités
J 03 87 03 09 13
1 avenue Michèle Morgan
57400 SARREBOURG

Centre Moselle Solidarités
J 03 87 35 01 73
155 rue de Verdun
57700 HAYANGE

Centre Moselle Solidarités
J 03 87 34 30 00
30 route de Thionville
57140 WOIPPY

Centre Moselle Solidarités
J 03 87 67 98 23
25 rue Raymond Mondon
57120 ROMBAS

Maison du Département
J 03 87 35 03 41
51 rue du Bac
57200 SARREGUEMINES

Centre Moselle Solidarités
J 03 87 37 82 29
6 rue Robert Schuman
57220 BOULAY

Centre Moselle Solidarités
J 03 87 37 59 35
122 avenue des Nations
57970 YUTZ



Vous souhaitez confier votre enfant à une assistante maternelle ou en structure d'accueil collective ?
Vous pouvez contacter le Relais le plus proche de votre domicile :

AMNÉVILLE 03 87 71 40 94

AUDUN LE TICHE 03 82 52 85 29

APACH 03 82 50 04 14

BOULAY 03 87 37 20 24

BUDING 03 82 83 21 57

CHÂTEAU-SALINS 06 26 74 03 71

CREUTZWALD 03 87 81 02 18

FAULQUEMONT 03 87 90 76 07

FORBACH 03 87 88 54 03

GOIN 07 56 36 67 86

HAGONDANGE 03 87 70 99 76

LONGEVILLE-LÈS-METZ 03 87 31 19 23

MAIZIÈRES-LÈS-METZ 06 69 39 79 35

MARLY 06 10 45 85 17

METZ 0 800 891 891

MITTELBRONN 03 87 24 40 40

MONTIGNY-LÈS-METZ 03 87 15 19 90

NOVÉANT-SUR-MOSELLE 03 87 63 66 25

ROHRBACH-LÈS-BITCHE 03 87 02 01 37

ROUSSY LE VILLAGE 03 82 83 59 68

SAINT-AVOLD 09 69 80 35 05

SARREBOURG 03 87 03 55 13

SARREGUEMINES 03 87 98 56 03

THIONVILLE 03 82 34 98 87

SAINTE-BARBE 03 87 60 74 21

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

1 rue du Pont Moreau
CS 11096 - 57036 METZ CEDEX 1

Direction de la Solidarité

Bureaux situés au 28/30 avenue André Malraux - METZ

Tél. 03 87 56 30 30

MOSELLE.FR | DEPARTEMENT57 | MOSELLE_LE_DEPARTEMENT | MOSELLECD57

Moselle
L'Eurodépartement

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

**VOUS
ATTENDEZ
UN BÉBÉ...**



Les professionnels du Département de la Moselle sont à votre disposition pour vous écouter, répondre à vos questions, vous conseiller, vous aider à construire l'avenir de vos enfants.

Moselle
L'Eurodépartement



VOUS ATTENDEZ UN BÉBÉ

Les sages-femmes du Service de Promotion de la Santé Maternelle et Infantile du Département de la Moselle sont à votre disposition pour :

■ VOUS ÉCOUTER

■ RÉPONDRE À VOS QUESTIONS SUR :

- le déroulement de la grossesse
- l'entretien prénatal
- l'aide au sevrage tabagique
- la préparation de l'accouchement
- l'hygiène de la grossesse
- l'allaitement
- l'arrivée du bébé ou des bébés
- la contraception
- le suivi post-natal
- la rééducation périnéale
- les modes de garde

■ VOUS INFORMER

sur les congés de maternité, les possibilités d'aide-ménagère, d'intervention de travailleuses familiales...

■ ASSURER UN SUIVI MÉDICAL

en complément de celui de votre médecin ou de votre sage-femme

En lien avec votre médecin traitant, votre gynécologue, votre sage-femme ou l'équipe de la maternité, la sage-femme de Promotion de la Santé Maternelle et Infantile de votre quartier ou de votre localité peut vous rencontrer à votre domicile ou au Centre Moselle Solidarités.

POUR VOUS ET VOTRE ENFANT PRENEZ SOIN DE VOS DENTS !

Est-il possible de l'éviter ?

Les modifications hormonales dues à la grossesse fragilisent les dents, mais ce n'est pas une fatalité. Il faut :

- limiter les boissons sucrées,
- se brosser les dents 3 fois par jour,
- faire un bilan dentaire chez son dentiste dès le 1^{er} trimestre de la grossesse

La carie dentaire est-elle due à une infection ?

Oui, la carie dentaire est due à un microbe qui infecte la dent (maladie infectieuse transmissible).

Les acidités gastriques accentuent-elles les risques de caries ?

Le reflux gastrique augmente l'acidité dans la bouche, ce qui favorise le risque d'infection. Il faut se rincer la bouche avec du bicarbonate de sodium en cas de reflux et boire du lait plutôt que des boissons acides (comme le coca-cola).

Les dentistes peuvent-ils soigner les dents d'une femme enceinte ?

Les dentistes doivent soigner une dent infectée même pendant la grossesse.

La santé de vos dents peut-elle avoir des répercussions sur votre grossesse ?

Les maladies buccodentaires risquent d'entraîner des contractions responsables d'accouchements prématurés.

Une maman dont les dents sont bien soignées a moins de risque de transmettre le microbe de la carie à ses enfants (contacts salivaires par les sucettes, cuillères...).

POUR PLUS D'INFORMATIONS, LA SAGE-FEMME DU SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE EST À VOTRE DISPOSITION.

POUR VOUS AIDER À CONSTRUIRE L'AVENIR DE VOS ENFANTS

Près de chez vous, au Centre Moselle Solidarités, une équipe de Promotion de la Santé Maternelle et Infantile (PSMI) composée d'une sage-femme, d'infirmières-puéricultrices, d'une éducatrice de jeunes enfants, de médecins, est à votre disposition **gratuitement**. Elle aide au maintien et à l'amélioration de la santé des futures mamans et des jeunes enfants **de la naissance à 6 ans**.

VOTRE BÉBÉ VIENT DE NAÎTRE...

L'infirmière-puéricultrice, l'éducatrice de jeunes enfants et le médecin de PMI vous accompagnent dans le développement de votre enfant.

Vous pouvez les joindre :

- par téléphone
- lors de consultations de pédiatrie préventive,
- ou rencontrer la puéricultrice et/ou l'éducatrice de jeunes enfants à votre domicile.

Ils vous écoutent et vous conseillent pour toutes vos questions concernant :

- l'allaitement maternel ou la préparation des biberons,
- les soins au bébé,
- les besoins de votre enfant : sommeil, alimentation, éveil... ,
- les vaccinations, le suivi médical global de votre enfant en dehors des pathologies aiguës, le dépistage du handicap et son orientation si nécessaire,
- la prévention du tabagisme passif,
- les modes d'accueil (assistant(e) maternel(le), crèche, halte garderie, etc...),
- les aides à domicile,
- ou toute autre préoccupation...



Votre enfant grandit...

Cette équipe de PSMI intervient dans ses différents milieux de vie :

- dans sa famille,
- chez son assistante maternelle,
- dans une structure d'accueil, en crèche ou halte-garderie,
- à l'école (en particulier lors du bilan de santé de 3-4 ans).

Pour le bien-être de votre famille

Ces professionnels du Département travaillent en étroite collaboration avec :

- les maternités,
- les médecins traitants et pédiatres,
- les équipes de soins,
- les éducateurs(trices) de jeunes enfants,
- les techniciennes d'intervention sociale et familiale,
- les conseil(ers)ères en économie sociale et familiale,
- les assistant(es) socia(les),
- les enseignants,
- les équipes éducatives...

pour mettre à votre disposition un réseau de soutien.

